

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet: Approbation de la « charte pour ELLES »

Séance du 25 septembre 2024 Convocation du 19 septembre 2024 Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à 19 h 35, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le dix-neuf septembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents:

MM. Philippe Laurent, Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mmes Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mmes Axelle Poullier, Claire Vigneron, Corinne Deleuze, Catherine Palpant, Nadine Lacroix, M. Hugues Ossart, Mme Kinga Grege, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szynkowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard

Etaient représentés:

Mme Sabine Ngo Mahob par Mme Nadine Lacroix, M. Konstantin Schallmoser par Mme Isabelle Drancy, M. Xavier Tamby par M. Numa Isnard

Secrétaire de séance :

M. Hugues Ossart

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,



Séance du 25 septembre 2024

OBJET: Approbation de la « charte pour ELLES »

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de « charte pour ELLES » proposé par l'association française Respect Zone,

Considérant son souhait de marquer son engagement en faveur d'une démarche globale et concrète vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes,

Après en avoir délibéré, à la majorité (2 votes contre : MM. Xavier Tamby, Numa Isnard ; 1 abstention : Mme Liliane Wietzerbin)

APPROUVE la « charte pour ELLES » ci-annexée.

hilye Lan

AUTORISE le maire à la signer.

Et ont signé les membres présents Pour extrait conforme le maire

le secrétaire de séance